



HAL
open science

1973. LES ITALIENS SONT-ILS ENCORE DES IMMIGRES ?

Stéphane Mourlane

► **To cite this version:**

Stéphane Mourlane. 1973. LES ITALIENS SONT-ILS ENCORE DES IMMIGRES ?. *Hommes & migrations*, 2020, 1330, pp.94-97. hal-02932970

HAL Id: hal-02932970

<https://hal.science/hal-02932970v1>

Submitted on 14 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1973. LES ITALIENS SONT-ILS ENCORE DES IMMIGRÉS ?

Stéphane Mourlane

Aix Marseille Univ, CNRS, Telemme, Aix-en-Provence, France

Les Italiens constituent une composante majeure de l'immigration en France depuis la fin du XIX^e siècle¹. Main d'œuvre convoitée par les autorités françaises², 402 925 Italiens, principalement des Méridionaux, franchissent les Alpes entre 1946 et 1973. Mais, depuis cette date, les flux annuels ne cessent de baisser, s'effondrant depuis le milieu des années 1960.

En 1973, ils ne sont plus que 4 827 à être introduits ou régularisés par l'Office national de l'immigration³, 7 615 selon les données du ministère du Travail reprises par l'ambassade d'Italie à Paris⁴. Et si les personnes de nationalité italienne installées en France sont encore 573 817 au 1^{er} janvier 1973, ils sont désormais dépassés en nombre par les Espagnols, depuis 1968, puis par les Portugais et les Algériens. La France, qui a été un temps, au cours de l'entre-deux-guerres, la première destination des émigrés italiens n'attire plus que 5,3 % d'entre eux. Les conditions favorables instaurées par la réglementation de la CEE n'y changent rien ; l'Allemagne de l'Ouest et la Suisse sont désormais les destinations privilégiées.

En 1973, le flux est tari et l'heure est à la valorisation à la fois des capacités d'intégration des Italiens et d'une italianité qui, en la circonstance loin de s'effacer, se réinvente.

Une population stabilisée

Les retours au pays ne sont plus guère nombreux (5 776 en 1973 selon une estimation des services consulaires⁵). Une enquête menée par le consulat de Dijon en 1973 distingue quatre catégories de motifs : la construction d'une maison, l'obtention d'un emploi mieux rémunéré, les retrouvailles avec la famille ou encore des raisons de santé notamment à l'âge de la retraite⁶.

¹ Sur l'histoire de l'immigration italienne en France voir notamment : P. Milza, *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, 1993 ; L. Teulière (dir.), *Italiens. 150 ans d'émigration en France et ailleurs*, Toulouse, Éditale, 2017 ; D. Païni, S. Mourlane (dir.), *Ciao Italia. Un siècle d'immigration et de culture italiennes en France, 1860-1960*, Paris, La Martinière, 2017.

² A. Spire « Un régime dérogatoire pour une immigration convoitée. Les politiques française et italienne d'immigration/émigration », in M-C Blanc-Chaléard (dir.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Rennes, PUR, 2003, p. 41-53 ; S. Rinauro, « Le politiche migratorie italiane e francesi dopo la Seconda guerra mondiale e la permeabilità della frontiera alpina », *Studi Emigrazione*, n°217, 2020, p. 30-47

³ G. Tapinos, *L'immigration étrangère en France de 1945 à 1973*, Paris, PUF, Cahier de l'INED, 1974, p. 104.

⁴ *L'immigrazione in Francia e l'afflusso italiano*, Parigi, Ambasciata d'Italia, 1974.

⁵ *L'immigrazione in Francia e l'afflusso italiano*, op. cit.

⁶ Idem.

Mais, d'une manière générale, l'installation en France est le plus souvent conçue comme définitive⁷.

Le vieillissement de la population italienne en France découle de cette présence ancienne et stable, plus encore dans les traditionnels départements d'accueil du Sud-Est ou du Sud-Ouest (33 % des Italiens de la circonscription consulaire d'Agen ont plus de 65 ans ; 13 % sur l'ensemble de la France). La part des actifs n'en restent pas moins élevée, autour de 44 %. Une enquête menée en 1975 montre que les Italiens trouvent toujours à s'employer aussi nombreux dans les secteurs de l'industrie (35,3 % des actifs), du bâtiment et du génie civil (30 %) et, dans une moindre mesure, dans les secteurs du commerce et des services (16,8 %) ou de l'agriculture (6,1%)⁸, où les saisonniers ne sont plus qu'une poignée. Ils appartiennent toujours majoritairement au monde ouvrier : 8% de manœuvre, 32 % d'ouvriers spécialisés, 45 % d'ouvriers qualifiés selon les données ministère du Travail en octobre 1973⁹. La comparaison avec les autres nationalités traduit toutefois une mobilité socio-professionnelle ascendante. Dans les usines comme sur les chantiers les Italiens sont plus souvent contremaîtres, partageant une même aspiration à la création d'une petite entreprise familiale dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ou du commerce. Les quelques belles réussites entrepreneuriales¹⁰ ne doivent cependant pas cacher que, pour la plupart, le faible niveau d'instruction des entrepreneurs issus de la première génération de l'immigration constitue un frein à l'expansion¹¹. Les effets de la scolarisation se font en revanche ressentir à la deuxième génération.

Autre signe de la stabilisation, les conditions de logement des Italiens sont bien meilleures que celles des autres immigrés. Il est vrai qu'au cours de la décennie précédente la question a fait l'objet d'un soin attentif au sein de la commission mixte institué par l'accord franco-italien d'immigration de 1951¹². Presque absents dans les logements de fortune (foyers, garnis,

⁷ R. Di Ambra, « Italiens en France : une enquête sur leur acculturation », *Migrations dans le monde*, n°4, 1974, p. 9-15.

⁸ C. Wihtol de Wenden, « L'immigration italienne en France. I- La formation et la mobilité », *Studi Emigrazione*, n°78, 1985, p. 213-224.

⁹ B. Jousselin, M. Tallard, *Les conditions de logement des travailleurs migrants en France*, CREDOC, 1975, p. 80.

¹⁰ S. Palidda (a cura di), *L'impeditorialità italiana e italo-francese nella circoscrizione de Parigi. Prospettive di sviluppo degli scambi economici italo-francese*, Paris, CIEMI, 1992 ; M-C. Blanc-Chaléard, P. Milza, « Les Italiens à Paris depuis 1945 », in A. Marès, P. Milza (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, éditions de la Sorbonne, 1995, p. 33-53.

¹¹ C. Wihtol de Wenden, *op. cit.*

¹² S. Mourlane, « La question migratoire dans les relations franco-italiennes dans les années 1950-1960 », *Cahiers d'études italiennes*, n° 22, 2016, p. 159-173

bidonvilles ou cités de transit) ; en région parisienne, ils résident à 63,8% dans des appartements HLM et pour 20,3% dans des pavillons¹³.

Des modèles d'intégration

D'autres indicateurs mettent en exergue plus encore l'intégration des Italiens. Les naturalisations sont au premier rang : 227 926 entre 1948 et 1972 dont 94 284 lors des dix dernières années (soit 31 % des naturalisés) ; en 1973, les Italiens constituent la deuxième nationalité au nombre des naturalisés, derrière les Espagnols, avec 5 943 décisions accordés par décret auxquelles s'ajoutent 2 870 par déclaration pour les enfants nés en France¹⁴.

Les mariages mixtes un autre indicateur de bonne intégration des immigrés : les unions entre Françaises et Italiens ou entre Français et Italiennes occupent, en valeur relative des autres nationalités, la première place¹⁵. L'engagement syndical et politique y contribue également¹⁶. Dans les régions de forte présence italienne, les élus locaux d'origine transalpine sont de plus en plus nombreux ; en mars 1973 trois députés sont élus : les communistes Cesar Depietri en Moselle et Georges Lazzarino dans les Bouches-du-Rhône et le socialiste Raymond Forni dans le territoire de Belfort.

Dans l'espace public, de nombreux artistes ou les sportifs font figures de symboles. Le 2 mai 1973, un jeune footballeur de 19 ans, Michel Platini, dispute son premier match professionnel avec l'équipe de l'AS Nancy-Lorraine. Ses origines ne ressurgiront que lors de son transfert dans le club italien de la Juventus de Turin en 1982¹⁷.

L'ambassade d'Italie à Paris relève du reste en 1974 que « *Notre communauté en France, compte tenu de son intégration au sein de la société locale, peut à peine être considérée comme étrangère au même titre que les autres communautés de travailleurs arrivés plus récemment* » et ajoute que « *le flux continu et la présence déjà importante de nombre d'immigrés de pays, dont les coutumes et les langues sont très différentes des Français, met par contraste en lumière les affinités entre Italiens et Français* »¹⁸. Toutes les études sur l'immigration du début des années 1970 font le même constat d'une intégration réussie en raison. La sociologue Dominique

¹³ B. Jousselin, M. Tallard, *op. cit.*, p. 204.

¹⁴ A. Sauvy, « Naturalisations et acquisitions de la nationalité », *Population*, 30-6, 1975, p. 1145-1146.

¹⁵ F. Munoz-Perez, M. Tribalat, « Mariages d'étrangers et mariages mixtes en France : évolution depuis la Première Guerre », *Population*, n°3, 1984, p. 427-462.

¹⁶ M. Dreyfus, « Les Italiens dans le mouvement social des Trente Glorieuses », in M-C. Blanc-Chaléard (dir.), *op. cit.*, p. 157-172.

¹⁷ S. Mourlane, « Michel Platini et l'Italie : les origines en question », *Migrance*, n°2, 2003, p. 111-118

¹⁸ *L'immigrazione in Francia e l'afflusso italiano*, *op. cit.*

Schnapper relève d'ailleurs que « la communauté italienne n'existe pas, même lorsque la population italienne ou d'origine italienne constitue comme en Lorraine, près de la moitié de la population totale »¹⁹.

Bien loin des manifestations xénophobes, parfois violentes, du passé²⁰, les Italiens relèvent désormais, dans l'opinion publique, d'une « exemplarité stéréotypée »²¹. Globalement l'heure est à la transparence, à l'invisibilité²² et même à l'affirmation d'une légitimation²³. L'appellation « rital », tout en conservant sa part péjorative²⁴, est réappropriée par les descendants des immigrés transalpins en quête de valorisation de leurs origines. En 1978, François Cavanna en fait le titre d'un roman autobiographique à succès et, quelques années plus tard, Claude Barzotti chante « *je suis Rital et je le reste* »²⁵.

Traces d'italianité

Aussi, les liens avec l'Italie connaissent une recomposition. Certaines pratiques propres à structurer un espace migratoire transnational sont, il est vrai, en recul. Alors que leurs salaires sont globalement supérieurs aux autres immigrés, les Italiens n'envoient plus, en moyenne, qu'un peu plus d'un dixième de leur salaire au pays (contre 21,2% pour toutes les nationalités confondues), mais, surtout, près des neuf dixièmes n'opèrent plus de transferts.²⁶

¹⁹ D. Schnapper, « Centralisme et fédéralisme culturels : les émigrés italiens en France et aux États-Unis », *Annales ESC*, n°5, 1974, p. 1146.

²⁰ Voir notamment L. Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie, 1870-1914*, Paris, Hachette, 2004 et G. Noirielle, *Le Massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard, 2010.

²¹ C. Wihtol de Wenden, *op. cit.* p. 213.

²² Y. Gastaut, *L'immigration et l'opinion en France sous la V^e République*, Paris, Seuil, 2000, p. 94-96 ; S. Mourlane, C. Regnard, « "Invisibility" and Memory. Italian Immigration in France During the Second Half of the 20th Century », in L. Anteby-Yemini, V. Baby-Collin, S. Mazzella, S. Mourlane, C. Parizot, C. Regnard, P. Sintès (dir.), *Borders, Mobilities and Migrations. Perspectives from the Mediterranean*, Bruxelles, Peter Lang, 2014, p. 267-287 ; S. Mourlane, M. Sanfilippo, « Mémoires de migrations entre France et Italie », *Hommes & Migrations*, n° 1317-1318, 2017, p. 25-36.

²³ P. Galloro, « "La trace" des Italiens en Lorraine : de l'exclusion à la légitimation », in J. Boggiani et al. (dir.), *Traces de mémoire, mémoire des traces : parcours et souvenirs de la présence italienne au Luxembourg et dans la Grande Région. Actes du colloque international, Luxembourg/Esch-sur-Alzette, 12-13 mai 2006*, Luxembourg : Publications de l'Université du Luxembourg, 2007, p. 91-118.

²⁴ P. Milza, « L'image de l'Italie et des Italiens du XIX^e siècle à nos jours », *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps présent*, n°28, juin 1994, p. 71-82.

²⁵ P. Galloro, « "Je suis rital et je le reste..." Expertise de l'inclusion italienne (en)chantée ou la transformation spectaculaire d'un monstre », *Volume !*, 12-1, 015, p. 35-53.

²⁶ R. Granier, J-P. Marciano, « La rémunération des travailleurs immigrés en France », *Revue internationale du Travail*, 1975.

De même, l'absence de participation à la vie politique italienne est en recul²⁷. Le Parti communiste italien tente bien d'organiser des retours à l'occasion des scrutins²⁸. Les « trains tricolores » instaurés en 1970 par le député néo-fasciste Mirko Tremaglia pour rapatrier les émigrés lors des élections n'ont pas grand succès non plus.

Le déclin de la presse de l'immigration, traditionnellement très politisée, est aussi un signe du relâchement des liens avec l'Italie. Seules quelques feuilles politiques ou syndicales en langue italienne subsistent, notamment dans les milieux communistes, à l'instar de *L'Emigrante* ou du mensuel *Lavoro* édité par la CGT. Depuis la disparition, en 1972, pour des raisons financières, du principal quotidien italien en France, *l'Eco d'Italia*, d'inspiration catholique, il n'existe plus d'organe de presse qui couvre l'ensemble du territoire hexagonal. Se maintient une courte tranche matinale radiophonique à l'ORTF, de 6 h50 à 7h, qui diffuse des informations en italien fournies par le réseau consulaire²⁹.

Les consulats mettent en œuvre la politique d'assistance et d'encadrement de l'émigration de l'État italien depuis le début du siècle. L'action sociale est désormais principalement tournée vers la population la plus âgée, notamment dans la gestion complexe des pensions de retraite entre les deux pays.

La question linguistique demeure une préoccupation. À défaut d'écoles italiennes, les consuls soutiennent le développement des cours de langue, grâce notamment à la signature d'un accord franco-italien, le 30 juin 1973, qui permet un enseignement de l'italien dans les écoles primaires dans le cadre du « temps d'éveil ». Au cours de l'année scolaire 1973-1974, 36 cours de ce type sont institués dans les circonscriptions consulaires de Grenoble (13), Nancy (7), Nice (6), Chambéry (4), Dijon (3), Marseille (2) et Lyon (1). Plus généralement, 409 cours de langue accueillant 3 507 élèves et mobilisant 111 enseignants sont recensés en France pour l'année 1973³⁰ ; ils sont le plus souvent dispensés au sein des comités de la Société Dante Alighieri, organisme privé qui, depuis sa fondation en 1889, sert de relai à la diplomatie culturelle italienne³¹, ou au sein de l'Association d'Education Franco-Italienne (AEFI), fondée en 1946 et objet d'un accord entre Paris et Rome en 1950 sur la promotion de l'enseignement de l'Italien, y compris dans le réseau scolaire.

²⁷ R. Di Ambra, *op. cit.*

²⁸ S. Mourlane, « Le Parti communiste français et l'immigration italienne dans les années soixante », in M-C. Blanc-Chaléard (dir.), *op. cit.*, p. 145-155.

²⁹ *L'immigrazione in Francia e l'afflusso italiano*, *op. cit.*

³⁰ Idem.

³¹ P. Salvetti, *Immagine nazionale ed emigrazione nella Società « Dante Alighieri »*, Roma, Bonacci editore, 1995 ; B. Pisa, *Nazione e politica nella Società « Dante Alighieri »*, Roma, Bonacci editore, 1995.

L'associationnisme des Italiens n'a jamais été très vigoureux en comparaison d'autres nationalités. En ce début des années 1970, le mouvement insufflé au lendemain de la guerre, se poursuit³², et trouve même un nouvel élan parmi les associations régionales dont une trentaine est créée entre 1970 et 1975.³³ À côté de quelques associations récréatives, culturelles ou sportives, celles liées aux partis politiques ou aux syndicats italiens, les *patronati*, prolongent l'œuvre des sociétés de secours mutuels, avec un maillage le plus dense³⁴. Les Associazioni Cristiane Lavatori Italiani (ACLI) disposent ainsi de plus de 50 sections en France.

Toutefois, l'Église l'emprise pastorale de l'Église se relâche. Dominique Schnapper relève que « les responsables des missions catholiques se lamentent au spectacle des messes hebdomadaires désertes »³⁵. Les fêtes votives rassemblent plus de fidèles. Les pèlerinages continuent ainsi d'attirer, à l'image de celui de Fourvières à Lyon, qui se déroule en octobre 1974 en présence de l'archevêque de Naples³⁶. Les missions catholiques jouent toujours un rôle social³⁷ auprès des Italiens les plus démunis. De plus l'ordre des Scalabrinien achève en 1973 de structurer à Paris le centre d'informations et d'études sur les migrations (CIEMI) dans le but de « sensibiliser, par la documentation, l'information, l'édition et la formation, aux migrations internationales comme facteur de transformation et de recomposition du paysage social, culturel et religieux des sociétés nationales »³⁸.

Les témoignages foisonnent et concordent, pour faire de la sphère familiale le lieu privilégié d'une culture des origines toujours vivaces. On y pratique la langue (souvent un dialecte), s'y affichent les images d'une religiosité populaire ou de paysage du « *bel paese* » tandis que la cuisine sent bon les arômes du pays. Le maintien des habitudes culinaires se retrouvent dans les épiceries et les restaurants ouverts par des compatriotes ou leurs descendants. Les vacances estivales en Italie suivent le tourisme de masse et international dans la Péninsule. L'État italien finance des bons d'essence et d'autoroutes à retirer auprès des succursales françaises de l'Automobile club italien ou de la Compagnie italienne de tourisme.

³² G. Campani, « Les réseaux associatifs italiens en France », in M. Oriol, M.A. Hily, *Les Réseaux associatifs des immigrés en Europe occidentale*, Nice, 1985 ; S. Mourlane, « Solidarités formelles et informelles : les associations d'Italiens en France depuis 1945 », *Cahiers de la Méditerranée*, n°63, 2001, p. 199-221.

³³ G. Campani, M. Catani, S. Palidda « Italian immigrant associations in France », in J. Rex, C. Wilpert, *Immigrant associations in Europe*, Brookfield USA, 1987, p. 181.

³⁵ D. Schnapper, « Centralisme et fédéralisme culturels ... », *op. cit.*, p. 1144.

³⁶ J-L. de Ochandiano, *Lyon à l'italienne*, Lyon, éditions Lieux Dits, 2013, p. 244.

³⁷ L. Prencipe, « Presenza italiana in Francia. Religiosità e accompagnamento pastorale », *Studi Emigrazione*, n°217, 2020, p. 136-154

³⁸ Site du CIEMI, <http://www.ciemi.org/index-2.html> (consulté le 4 mai 2020)

Au final, au début des années 1970, l'intégration socio-économique et culturelle des Italiens est célébrée de manière quasi-paradigmatique au moment où la société française est, une nouvelle fois, ébranlée par la question de l'immigration et un regain de xénophobie. Il ne s'agit pas pour autant d'une oraison de l'italianité, traduction d'une mémoire toujours vivace de la migration et des origines. En 1971, Serge Reggiani dans *L'Italien*, évoquant toute la difficulté de la migration et l'attachement au pays d'origine³⁹, demande « est-ce qu'il y a quelqu'un ? » ; on est tenté de répondre, qu'il y a toujours des Italiens.

³⁹ S. Mourlane, « Yves Montand, Serge Reggiani, c'est nous... les Italiens ? », *Volume!*, n° 2, 2015, p. 21-30